

Image not found or type unknown



Pas de bulletin de salaire depuis 1 an

Par **tyfenn29**, le **19/05/2010** à **20:36**

Bonjour, mon mari travaille dans la manutention avicole depuis 4 ans et depuis 1 an il n'a pas reçu de bulletin de salaire, son salaire est versé sur son compte mais toujours avec 15 jours ou 1 mois de retard maintenant il veut le licencier pour que mon mari et lui fassent une SARL (ils auraient en projet d'acheter une machine pour ramasser la volaille) son employeur doit 1 an d'urssaf et 1 an d'impôts et je ne sais quoi encore alors qu'est-ce que vous en pensez? merci pour la réponse